

Définition du mot stile

Par **e.gcr**, le **12/10/2020** à **11:14**

Bonjour,

Je commence ma première année en droit. Voulant faire un répertoire des notions à connaître, je ne trouve nulle part la définition du mot "stile" en histoire des sources du droit. J'ai fait plusieurs recherches que ce soit dans les dictionnaires, ou sur internet ainsi que dans mes cours, je n'arrive pas à la trouver. Pouvez-vous m'aider ? Merci par avance.

Par **paudtr**, le **28/10/2021** à **17:36**

Un stile est un petit objet métallique qui est maintenant le stylet et sinon c'est aussi l'ancien nom de style, il désigne la manière.